



TVM Belgium
Berchemstadionstraat 78
BE-2600 Berchem

☎ +32 (0)3 285 92 00
✉ info@tvm.be
🌐 www.tvm.be

IBAN: BE86 3101 6010 4650
BIC: BBRUBEBB

ATTESTATION D'ASSURANCE

Preneur d'assurance : Mattheeuws Eric Transport SA
Nijverheidsstraat 2
8630 VEURNE

Co-assuré : Mattheeuws Eric UK Ltd
Palmerstonroad
CT162HQ DOVER

Numéro de police : 7011621-TPU-00002

COUVERTURES D'ASSURANCE(S)

- Par la présente, la compagnie TVM confirme que le preneur d'assurance est assuré auprès d'elle pour la couverture Responsabilité du Transporteur sur la base de la convention CMR, selon les conditions générales CMR 01012019 B.

- Risque : Garanties de base
Montant assuré : 500.000 EUR
Franchise : 250 EUR
Territorialité : Europe
- Risque : Cabotage
Montant assuré : 600.000 EUR
Franchise : 250 EUR
Territorialité : Europe
- Risque : Transport sous-traité
Montant assuré : 500.000 EUR
Franchise : 250 EUR
Territorialité : Europe

- Par la présente, la compagnie TVM confirme que le preneur d'assurance est assuré auprès d'elle pour la couverture Responsabilité Conteneurs, selon les conditions générales CAP 01012019 B.

Montant assuré : 50.000 EUR
Franchise : 250 EUR
Territorialité : Europe
Objets assurés : Tous les véhicules mentionnés dans les Conditions particulières.

Ces couvertures sont valables du 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2021, sous réserve de paiement des primes.

Fait à Berchem, le 22/12/2020

Signature



Cachet



TVM Belgium